

Document de projet

Projet Archives orales de l'UNESCO

L'objectif du Projet Archives orales est de rassembler des témoignages individuels sur l'histoire de l'UNESCO de la part de personnes qui ont été étroitement associées aux activités de l'UNESCO, soit comme membres du personnel soit en coopération avec l'Organisation (par exemple comme membres des organes directeurs, des ONG, des commissions nationales ou en leur qualité d'interlocuteurs nationaux). Un effort particulier sera fait pour interviewer des personnes qui ont l'expérience du terrain (hors-siège) et celles qui vivent hors de France.

La conviction qu'une telle initiative est aussi opportune que nécessaire a joué un rôle essentiel dans l'adoption de ce projet. Opportune parce qu'il est urgent d'interviewer ces acteurs de l'UNESCO qui ont participé aux aspirations et au travail des premières années pionnières de l'Organisation. Nécessaire pour la mémoire collective de l'UNESCO (particulièrement importante pour les nouveaux membres du personnel et pour la construction d'une identité institutionnelle commune) ainsi que pour les historiens et autres chercheurs.

"Les individus font la différence", c'est ce qu'affirment les auteurs de "UN Voices", un volume d'histoire orale publié en 2005 par le Projet d'histoire intellectuelle des Nations Unies (UNIHP). Grâce à des interviews de témoins et d'acteurs, le patchwork que constitue l'histoire de l'UNESCO deviendra plus complet, plus vivant. Car ce sont bien les individus qui ont fait de l'UNESCO ce qu'elle est aujourd'hui, ils ont évidemment agi dans un contexte social, politique, économique et culturel, mais toujours en laissant leur marque sur le comment et le pourquoi. Les archives orales sont appelées à compléter les sources écrites en y ajoutant des éléments de compréhension, des informations, des nuances, des couleurs, des idées et des pistes de recherche. Ces entretiens peuvent nous aider à mieux comprendre le passé.

Le Projet Archives orales représente aussi une contribution du Secrétariat au projet « Histoire de l'UNESCO », qui vise à encourager les réflexions critiques sur les orientations, les activités et les réalisations passées de l'Organisation. Par conséquent, le Comité scientifique international pour le projet "Histoire de l'UNESCO" a été invité à faire ses recommandations.

Dans le cadre de la première phase du Projet, au moins 60 anciens membres du personnel et 60 non-membres seront interviewés. Les critères de sélection incluent l'urgence, la pertinence pour l'histoire de l'Organisation et la diversité (champ d'expérience, géographique, culturelle, de genre, de types de responsabilités). Le choix sera nécessairement subjectif. Cependant, il faut garder à l'esprit que ces 120 premières interviews représentent seulement le début de la constitution des archives orales. La liste des interviewés potentiels sera continuellement enrichie et les nouvelles propositions de noms sont toujours les bienvenues.

Les entretiens seront menés par des volontaires, qui peuvent être des membres du personnel mais qui pourraient également venir de l'extérieur. Ce qui compte est leur motivation, leur connaissance des activités principales dans lesquelles l'interviewé fut impliqué et, idéalement, leur capacité à créer un climat de confiance avec l'interviewé pendant la conversation. Une session d'information et de formation d'une journée a eu lieu en juin 2006 pour lancer la phase pilote du projet qui durera jusqu'en octobre 2006, moment auquel une première évaluation sera organisée. Chaque "équipe d'interview" sera pleinement responsable de la préparation, de la conduite et de la mise en forme de l'entretien¹.

L'idée générale est donc de combiner une approche pragmatique — interviewers volontaires, utilisation des ressources disponibles dans le Secrétariat et ailleurs — avec la meilleure méthodologie possible et un effort continu pour corriger les imperfections et apprendre des expériences pratiques. Toutes les interviews seront enregistrées selon un procédé numérique et indexées. L'équipe d'interview aura à rédiger une description du contenu de l'entretien qu'elle aura préparé et mené.

Tout ce qui résultera des interviews, en particulier les enregistrements, les descriptions de contenu et, si disponibles, les transcriptions, sera déposé auprès de l'unité des Archives de l'UNESCO qui en assurera la conservation.. Les entretiens ne seront rendus accessibles aux chercheurs et au public que conformément aux clauses de l'accord passé au cas par cas avec chacun des interviewés.

Le principal résultat attendu du Projet sera la constitution progressive d'une collection d'archives orales sur l'histoire de l'UNESCO. Le Projet cependant ne sera un succès que si un nombre significatif de membres du personnel et d'autres personnes acceptent d'être volontaires pour préparer, mener et assurer le suivi des entrevues. Par conséquent, le Directeur général a lancé, dans un message adressé à l'ensemble du personnel, un appel aux volontaires et a invité les superviseurs à faciliter la participation du personnel à cette activité.

La durée du Projet correspond à celle du projet "Histoire de l'UNESCO", ce qui signifie qu'il continuera jusqu'en 2010, où une synthèse des principaux résultats sera présentée. Si le Directeur général le décide, le Projet pourra encore être prolongé ou pourrait être transformé en un mécanisme permanent de débriefing pour les fonctionnaires partant à la retraite afin de mieux partager expériences et idées entre générations, au profit tant des chercheurs, du public intéressé que de l'Organisation.

¹ Par "équipe d'interview", on entend toute personne prenant part à la préparation, à la conduite et/ou au suivi de l'interview. L'interviewé ne fait donc pas partie de l'équipe d'interview.